

➤ RIPOSTE dans les quartiers populaires

Marche du collectif «Vies Volées» à Paris

300 personnes ont répondu à l'appel des familles des victimes de crimes policiers. Elles ont marché le 24 mars à Paris entre Opéra et Châtelet. Il aurait pu, du y avoir plus de monde. L'énormité des crimes policiers, la douleur des familles qui ont perdu qui un enfant, qui un frère l'auraient mérité. En revanche la présence et les interventions de nombreux collectifs et de familles de Bourg en Bresse, de Lyon, de Clermont-Ferrand, de Grasse, de Lille, de l'Île de France montrent qu'il y a une véritable dynamique de riposte qui s'est mise en marche. Comme l'affirme le Collectif «Vies Volées»: «Il n'y a pas de fatalité, l'unité et la solidarité sont notre seule force face à ces tueurs en série institutionnels réveillez-vous et bougez-vous avant qu'il ne soit trop tard!».

Infos : atouteslesvictimes.samizdat.net/?page_id=725

Clermont-Ferrand : la mobilisation continue pour «Vérité et Justice pour Wissam»

Un «die in» a été organisé le 17 mars pour dénoncer la mort de Wissam à l'issue d'une interpellation policière. «Mon fils a été assassiné. On attend la justice, on attend la vérité, on attend l'égalité», a déclaré son père. La Famille EL-Yamni et le Comité Justice et Vérité pour Wissam appelle à un rassemblement le 10 avril à 19h (Wissam aurait eu 31 ans ce jour là), devant l'école de Jean de la Fontaine (La Gauthière) et le 14 avril à 15h, devant la préfecture.

Info : cjpgpourwissam.over-blog.com

Nouvelles de Grasse

Suite au verdict du procès des sept policiers responsables de la mort d'Abdelhakim Ajimi, divers bruits invérifiables ont couru dans les rues de Grasse (sanction administrative à l'encontre de ces flics, démission collective de certains de leurs collègues...). Selon la presse deux policiers de BAC auraient changé de service, mais ils restent au commissariat, ils pourront donc continuer à harceler la famille de Hakim Ajimi. Les 3 policiers

condamnés avec sursis font appel. Suite à son intervention sur France 2, la famille a interpellé Dominique Baudis «au sujet de l'avancement de cette procédure et de la nature des sanctions demandées». Au début du mois de mai le Comité de soutien organisera à Grasse une mobilisation en mémoire d'Abdelhakim Ajimi, mort le 9 mai 2008, et en soutien indéfectible à sa famille. Contact : comite_hakim_ajimi@riseup.net

Bourg en Bresse : vérité sur la mort d'El Mahjoub Gmili

«Mardi 11 Octobre 2011 à l'aube, une quinzaine de policiers du GIPN et de gendarmes avaient fait irruption "par force" dans l'appartement de El Mahjoub Gmili... suite a cette perquisition El Mahjoub Gmili était défenestré... La version rapportée par la police est qu'il aurait voulu se sauver par la fenêtre et qu'il aurait chuté... Nous n'y croyons aucunement et apportons des témoignages de voisins et relevons des incohérences au vu de la configuration de l'appartement... Une reconstitution est demandée... Elle nous est refusée pour le moment, nous avons fait appel... Seule une reconstitution nous permettra de mettre en évidence toutes les incohérences qui subsistent dans cette perquisition... La reconstitution est indispensable a la manifestation de la vérité.» Collectif Droits à la Vérité pour El Mahjoub Gmili.

Appel à soutien du collectif «Vérité & Justice Pour Jamal»

«Les différentes versions de l'administration carcérale, prétendant toutes au suicide (à la maison d'arrêt de Nanterre), ne convainquent personne à la cité du Luth (Gennevilliers 92), le quartier de Jamal. ...Malgré une plainte déposée «contre X» pour «coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner», la procédure est au point mort. Plus de cinq mois après le meurtre de Jamal, aucune enquête n'a encore été diligentée... Face au déni de justice qui se profile, nous organisons prochainement une journée à la mémoire de Jamal.

Contact : justicepourjamal@gmail.com

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°107 - avril 2012

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

« D'apparence musulmane »

«D'apparence musulmane», c'est de cette manière que Sarkozy a choisi de désigner les deux militaires français d'origine maghrébine qui ont été tués par Mohamed Merah. Cette «apparence musulmane», les représentants de l'État la délimitent et la construisent jour après jour et de toutes leurs forces depuis le début de la campagne électorale : le «musulman apparaît» en ce qu'il relève d'une «civilisation» qui «va(lut)» moins que les autres (Guéant); on savait suspects la couleur sombre de la peau, le port du voile ou de la barbe, le fait de vivre en «communauté» dans certains quartiers, d'y prier dans la rue, et on a appris ces derniers temps grâce à un dernier effort de biométrie de comptoir que le «musulman apparaît» en ce qu'il mange la viande de certains animaux tués selon des «traditions qui n'ont plus grand-chose à voir avec l'état aujourd'hui de la science, l'état de la technologie, les problèmes de santé» (Fillon).

Des années d'efforts et les prouesses de ces derniers temps ont fini par payer : après avoir tant déliré, l'État impose le silence au moment où un jeune français d'origine algérienne habitant d'un quartier populaire toulousain a tué de sang-froid 4 hommes

et 3 enfants. Silence sur ce qui a conduit ce jeune homme à agir ainsi, silence sur les rapports qu'il entretenait avec la police et sur la manière dont le raid a conduit l'opération et, plus généralement, silence sur les discriminations systémiques subies par les arabes et les noirs, habitants des quartiers populaires depuis des décennies (rappelons juste que les brutalisés, les mutilés et les morts par la police ce sont très majoritairement eux, comme nous le vérifions tous les mois depuis 10 ans dans les pages du bulletin de RE), silence, enfin, sur les politiques impérialistes des États occidentaux (Afghanistan, Irak, Afrique...) et leur soutien à l'État d'Israël. «Je n'expliquerai rien, je n'excuserai rien» vocifère Sarkozy. Et, tout le monde se tait tant la terreur est grande: partis politiques de droite comme de gauche, associations anti-racistes et de défense des droits de l'homme jouent le jeu du silence.

Alors, contre tous ceux qui se taisent, disons: celui qui n'explique pas, ne comprend pas et celui qui ne comprend rien est prêt à être terrorisé. Refuser le silence, c'est refuser le climat de terreur voulu par l'État et dont on ne peut attendre que le pire.

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Encore un mort entre les mains de la police

Un homme est mort le mardi 27 mars en tombant d'une voiture de police à Vaulx-en-Velin (Rhône). Il a été arrêté pour un simple délit routier. Selon la police l'homme menotté aurait sauté de la voiture en marche. Deux enquêtes ont été ouvertes. Vu les précédents, elles risquent, une fois de plus, de conclure à un suicide ou accident.

Mohamed Boukrourou morts d'avoir croisé la police

Mohamed avait 41 ans lorsqu'il a été tué par la police durant son interpellation le 12 novembre 2009 à Valentigney dans le Doubs (voir RE n° 81, déc. 2009). Ce jour-là dans la pharmacie le ton monte, le praticien appelle les forces de l'ordre, l'arrestation est violente, Mohamed traîné dans le fourgon de police n'en ressortira pas vivant. Depuis un témoignage décrit quatre flics dans le véhicule assis sur le père de famille. « Des bleus sur le visage, la lèvre éclatée... » constatera le frère du défunt. Aujourd'hui quatre policiers sont mis en examen pour « homicide involontaire » par un juge d'instruction de Montbéliard. La famille considère que l'affaire aurait dû être jugée aux Assises. À suivre...

Les mineurs restent la cible de la police

Vingt points de suture, un nez cassé, fracture à l'arcade sourcilière, ouverture du front et du menton, deux cocards et grande souffrance psychologique et physique, tel est le bilan de l'interpellation effectuée par la police du Havre. Vers trois heures du matin contrôle de police d'un jeune adolescent de 15 ans à bord d'une voiture. D'après la police c'est le résultat d'une course-poursuite d'une vingtaine de minutes et d'une forte résistance du jeune. La police judiciaire enquête mais peut-on faire confiance à la justice ? À Ivry cette fois, un jeune de 17 ans qui venait d'acheter une moto quelques minutes avant, sans avoir eu le temps d'acheter un casque, a été repéré par une patrouille de police.

L'adolescent pris de panique a fui, poursuivi par les policiers. Ce qui devait arriver arriva : une collision contre une voiture, à qui la faute ? Le jeune de 17 ans décède après 24 heures de souffrance. Le décompte macabre continue.

Saint Aignan

Le 16 juillet 2010 Luigi Duquet 22 ans est abattu par un gendarme après avoir forcé un barrage de gendarmerie avec son cousin Miguel (voir RE n° 89 sept. 2010). Au final, Miguel, le passager perd son cousin, prend 2 ans fermes, doit indemniser les gendarmes 4750€, Luigi est mort pour un simple refus d'obtempérer et le gendarme est relaxé...

Poursuite policière mortelle à Lyon

Ça s'est passé en février 2007. Quatre jeunes font une virée dans une voiture volée. Affolés par les voitures des flics, ils rentrent dans un mur : 2 mort dont Tina, une polytraumatisée. Après avoir essayée des non-lieux en France, la maman de Tina se tourne vers la Cour européenne de Strasbourg. Elle demande de l'aide pour les frais d'avocat, et ce avant le 11 avril. Info : classeesans-suite.canalblog.com, ou Collectif Solidarité Lyonnais : 06.48.46.15.15 ; don par chèque à l'attention de Mme Sebaa Mellaz, 27r capitaine Robert Cluzan 69007 Lyon.

Appel à jonction !

À l'automne 2007 le flic Légglise éborgnait Pierre, 17 ans, d'un tir de flashball longue portée, lors d'une manif nantaise contre la Loi de Révision des Universités. Le 3 avril dernier il était relaxé par le tribunal de Nantes. Rien d'étonnant hélas, malgré les revirements du brigadier réfutant sur le tard avoir tiré sur Pierre ; malgré les contradictions énormes du juge entre l'audience de mars et le jugement ; malgré la justification de la mutilation ; malgré l'affirmation que Légglise n'est qu'un simple exécutant un peu simplet, insuffisamment formé à l'usage de cette arme, qui a suivi un ordre. Et l'écho assourdissant avec l'assassinat d'Hakim Ajimi où les flics expliquaient n'avoir fait que suivre la procédure pour la clé d'étranglement...

La parole aux parents de Pierre : « ceci ne change en rien notre détermination, qui va continuer à travers la mise en cause de la responsabilité de l'État français (...). C'est toute la chaîne de commandement qui va rendre des comptes, et notamment les trop nombreuses anomalies liées à cette affaire ». On veut y croire, mais ça n'arrivera qu'avec la jonction entre les familles de victimes de la police, entre les collectifs de solidarité, entre le jeune Collectif contre les violences policières (qui lance une campagne contre le flashball) et le Collectif Vies Volées, par exemple.

À bas les frontières !

Contrôlé à la frontière italienne 38 Tunisiens en situation irrégulière ont été remis aux autorités françaises. Arrivés à Pontarlier, le 22 mars à 13h le groupe est parqué dans un garage et chacun est désigné individuellement par un numéro écrit au feutre sur le bras. Raflés, parqués en centre de rétention, expulsés... la chasse bat son plein, quel sort pour ces clandestins ? Les étrangers sont déshumanisés aux yeux de l'État. Alors quand la police se laisse aller c'est sa nature profondément puante qui se manifeste.

Tours – Procès de F. La police toujours gagnante

F. ne se doutait pas qu'en allant à la Gaypride de Tours le 21 mai 2011, elle aurait à répondre des mois plus tard, devant un tribunal, de violences sur agent. Autant qu'elle s'en souvienne, c'est elle qui fut victime de violences policières par des hommes de la Bac déguisés en civil, avec coups au visage et sur les jambes et 8 jours d'ITT. 3 mois de sursis, 800€ au flic, 500€ de frais d'avocat, voilà ce que la justice a requis et obtenu contre F. Une preuve de plus que l'État ne veut pas la paix. Infos : pasdebavure.eklablog.net

Ni aéroport ni THT !

Plus de 200 tracteurs, 6000 manifestants, affichage sauvage, tags, banques repeintes, batucadas, distributeurs bloqués, caméras mises hors d'état de nuire, grand banquet gratuit, 1500 CRS,

un hélico... Le mot d'ordre de la manif nantaise du 24 mars contre l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes : être offensif tout en composant entre les différentes forces (paysans, squatteurs occupant la zone, habitants, associations, partis, élus...). À la fin du parcours, les flics ont poursuivi les derniers manifestants : deux mois de sursis pour deux d'entre eux en comparution immédiate le 26. Parallèlement la lutte s'organise sur la commune de Chefresne (Basse-Normandie) contre la destruction de son bois pour faire passer la ligne à Très Haute Tension Cotentin-Maine. Face à l'État et au Réseau de Transport d'Énergie (filiale d'EDF) des habitants de la commune et des militants barricadent le petit bois de la Bévière, occupent les arbres, bloquent les routes... Des pylones déjà installés ailleurs sont régulièrement déboulonnés. Les opposants ont besoin de monde. Contact : 0628947213.

> La prison tue

Le 18 mars, un homme placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis est mort, suicide par pendaison. Depuis le début 2012, il est la 18^{ème} personne décédée en détention, suicide ou mort suspecte connue. Source prison.eu.org



Soirée de solidarité...

avec les inculpés de la manifestation du 14 janvier devant le centre de rétention administratif de Vincennes - le 13 avril à partir de 18h au Lycée autogéré de Paris 393 rue de Vaugirard M° Convention.

Débat puis concert de soutien...

aux prisonniers de Villiers le bel et au Collectif Vies Volées réunissant les comités Ali Ziri, Lamine Dieng, Mickaël Cohen, Mahamadou Maréga, Abou Bakari Tandia et Abdelhakim Ajimi - au CICP - 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris - dimanche 22 avril 2012 à partir de 17h, tarif : 5 euros. collectifcontreculture.blogspot.fr

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...